

# Ansouis et l'énigme de la pierre gravée ?

## Mystère enfin résolu !

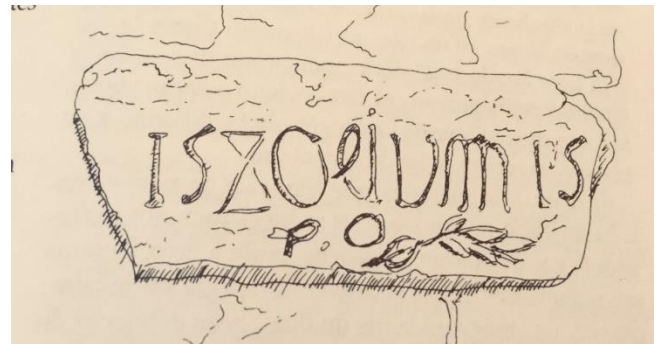
Il est à l'angle de la place des Hôtes et de la rue du Petit Portail, une vieille pierre de remploi sise juste au-dessus de la plaque de rue et soigneusement contournée par des câbles électriques bien contemporains !



Angle place des Hôtes et rue du Petit Portail  
- Pierre gravée  
(photo Ansouis Patrimoine 2021 ©)

Dans son ouvrage « *Luberon, Carnets d'un voyageur attentif* », Patrick OLLIVIER-ELLIOT<sup>1</sup> évoque la constante présence de moulins en pays d'Aigues et assure que cette pierre serait un témoignage confortant la présence de ce type d'édifice à proximité du village.

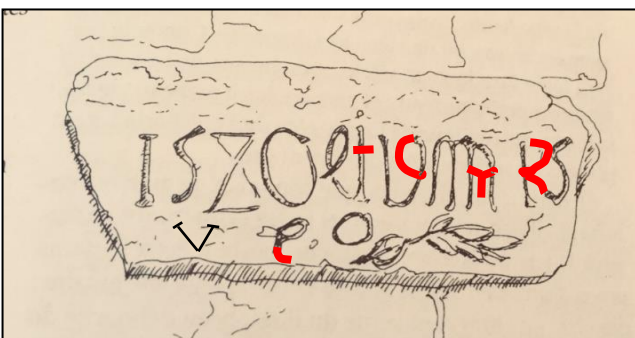
Il écrit que, sur cette pierre gravée, dont le dessin est reproduit ci-contre, on peut lire le mot « olium » coupant la date 1515 et surmontant un rameau d'olivier.



Dessin extrait de l'ouvrage de Patrick Olivier-Elliot

**Si la présence de moulins dans le Luberon et la vallée d'Aigues et en particulier à Ansouis est avérée, son illustration par le texte gravé sur cette pierre est moins évidente.**

**Ansouis Patrimoine a jugé utile d'apporter son propre éclairage sur cette inscription.**



Reproduction de la gravure complétée des éléments manquants

Nous avons reporté, en rouge, les écarts identifiés entre la photo de la pierre gravée et sa reproduction.

L'auteur Patrick OLLIVIER-ELLIOT a décrit le mot OLIVUM surmontant une branche d'olivier, y voyant une preuve de l'utilisation de cette pierre pour un moulin.

Cette lecture ne tient pas l'analyse.

Au-delà des manques dans la recopie, le terme « olium » ne correspond pas à huile (d'olive) en latin. L'utilisation des termes « oleum » ou « olivum » aurait été plus correcte.

Quel intérêt à inclure un mot au milieu d'une date ? Quelle signification donnée au X entre les deux traits horizontaux ? Autant de constatations et de questions qui nous ont interrogés.

La lecture que nous en faisons est plus simple, « **1580 et 19 mars** », texte surmontant deux initiales (probablement celles du propriétaire) « e » et « o » et une branche d'olivier.

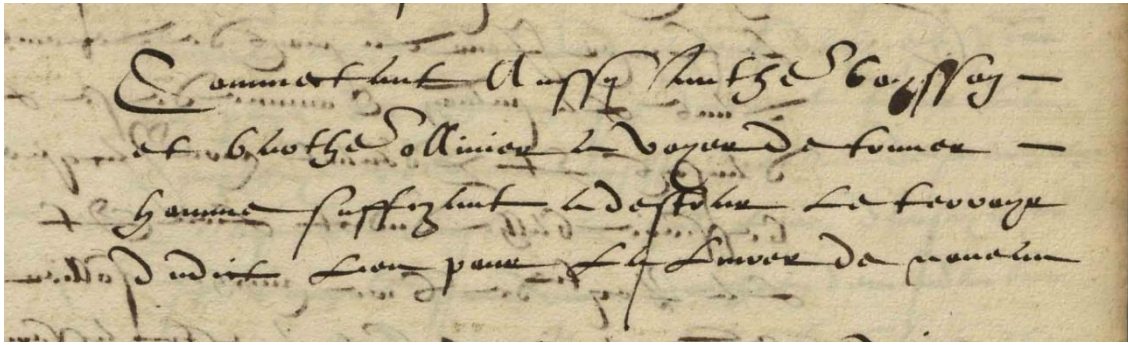
Le signe V en bas à gauche n'intervient pas dans cette inscription.

De ce fait le lien entre la pierre gravée et son utilisation dans la construction d'un moulin n'est plus aussi évident. Et peut-être vaut-il mieux rechercher l'explication ailleurs.

Un vieux document détenu aux archives départementales du Vaucluse va nous aider à lever une partie du voile sur cette énigme : le 19 novembre 1577, le conseil de la commune avait commis deux de ses membres rechercher un arpenteur.

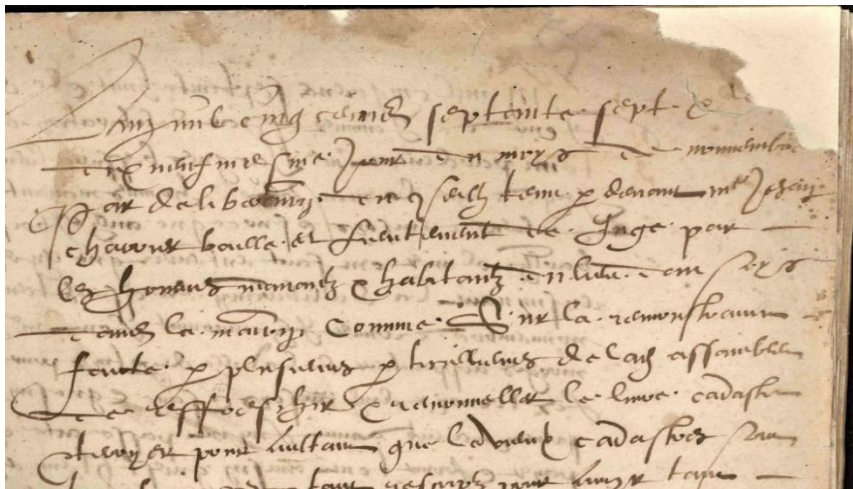
La mention de cette demande apparaît dans le registre des délibérations de la commune d'Ansouis (source : Archives départementales de Vaucluse – E-Dépôt Ansouis BB4)

<sup>1</sup> L'écrivain-illustrateur **Patrick Olivier-Elliott** a publié de nombreux ouvrages consacrés à la découverte "attentive" du patrimoine et des paysages de la Provence et du Dauphiné. **Patrick OLLIVIER-ELLIOTT** est né en 1944, à Aix-les-Bains



Transcription : [le conseil de la commune] *commectant aussi Anthoine BOISSON et Barthélémy OLIVIER a voyer de truver houme suffisant a destrar<sup>2</sup> le terroyr dudict lieu pour l'alivrer de nouveau*

Ce document est un cadastre, terminé en 1578, élaboré sous la conduite de Maître Honoré MORGES, arpenteur de la ville de Pertuis (Arch. Dép. Vaucluse - E-dépôt Ansouis CC1)



Transcription<sup>3</sup>

*L'an mil cinq cent septante sept et le dix-neuvième jour du mois de novembre, par délibération de ce conseil tenu par devant M<sup>e</sup> Jean CHARRIER, baille et lieutenant de juge, par les hommes, manants et habitants de ce lieu d'Ansouis, dans la maison commune, sur la remontrance faite par plusieurs particuliers de ladite assemblée de rafraichir et renouveler le livre cadastre et terrier, etc.*

Ce livre cadastre (ou terrier) de 1578 est composé de 364 pages dont les toutes premières rassemblent une table alphabétique des prénoms des personnes recensées sur la commune (table incomplète) et hors commune<sup>4</sup>. On relève au total, 378 noms correspondant à environ 235 familles<sup>5</sup> sur la commune et une cinquantaine hors commune<sup>6</sup>.

Chaque entrée de la table pointe vers un n° de folio.

A chaque folio les biens sont décrits selon une structure bien établie :

- Le type de bien : oustau (maison), terre, vigne, jardin, crotte (cave), pré, etc.
- Sa localisation générale : bourgade, quartier
- Sa localisation par ses confronts (bornes, limites, propriétaires jouxtant le bien)
- Sa valeur estimée qui pourra servir d'assiette à l'impôt

Une fois ouvert, le livre cadastre évolue au fil des mutations de biens (successions, échanges, ventes, achats, etc.).

Ces évolutions se traduisent par des lignes rayées partiellement ou totalement, ajoutées ou annotées en marge. Il s'ensuit que, passé un certain temps, l'utilisation de ce document devient inconfortable voire impossible. C'est certainement parce que le livre cadastre antérieur à 1578 était dans un tel état que la communauté d'Ansouis a demandé à ce qu'il soit renouvelé.

La proximité des dates de confection de ce cadastre (1578) et de la taille de la pierre (1580) nous a intéressés et poussés à faire une lecture détaillée du document.

Deux constatations ont été faites :

<sup>2</sup> Destrar : équivalent à mesurar, arpentar : mesurer, cadastrer

<sup>3</sup> Extrait du compte-rendu de M<sup>e</sup> Pierre GASQUET, greffier du conseil de la commune d'Ansouis. Il a été transcrit en français contemporain. Les abréviations ont été résolues, l'orthographe et la ponctuation restituées.

<sup>4</sup> Il s'agit des personnes habitant en dehors d'Ansouis, mais ayant des biens sur la commune

<sup>5</sup> La différence tient au mode de mise à jour du registre. Une personne peut y être enregistrée plusieurs fois en fonction de l'évolution de son patrimoine (achat, échange, donation, partage, voire erreur) sur la période de validité du registre, ici plus de 20 ans.

<sup>6</sup> Pertuis (15) ; Cucuron (15) ; Cabrières d'Aigues (2) ; Vaugines (2) ; Cadenet (3) ; Apt (1) ; La Tour d'Aigues (1) ; Janson (1) ; Le Puy Sainte Reparade (2) ; Aix (7) ; Rognes (1) ; Salon (1) ; Arles (2)

- Aucun patronyme ne débute par un « O » sinon OLIVIER, ni sur la commune, ni en dehors de la commune
- Parmi les porteurs du patronyme OLIVIER, seuls deux ont un prénom débutant par un « E », de fait deux Etienne

En poussant un peu plus loin l'analyse, on constate que chacun des deux folios, attaché à un Etienne OLIVIER, est également pointé dans la table alphabétique, d'une part par le Capitaine Anthoine OLIVIER, personnage bien connu maintenant à Ansois, et d'autre part par un certain Claude OLIVIER. Les prénoms Anthoine et Claude étant barrés, cela signifie simplement que chacun est le père d'un Etienne.

Mais à qui attribuer cette pierre gravée ?

Il faut pousser un peu plus loin l'analyse et la généalogie va nous aider.

- Etienne OLIVIER, fils du Capitaine Anthoine OLIVIER est né en 1570, il est hautement improbable qu'il ait pu faire construire ou modifier une maison à l'âge de 10 ans.
- Etienne OLIVIER fils de Claude est un candidat bien plus crédible.

Ce dernier n'a pas fait l'objet d'une étude généalogique dans le cadre de la reconstitution de l'histoire du capitaine Anthoine OLIVIER, mais d'autres l'ont fait. Certains sites spécialisés donnent un Claude OLIVIER né dans le premier quart du XVIème siècle, marié au milieu du siècle et décédé dans la dernière décennie. Il aurait eu au moins cinq enfants dont un Etienne cité à son testament de 1582.

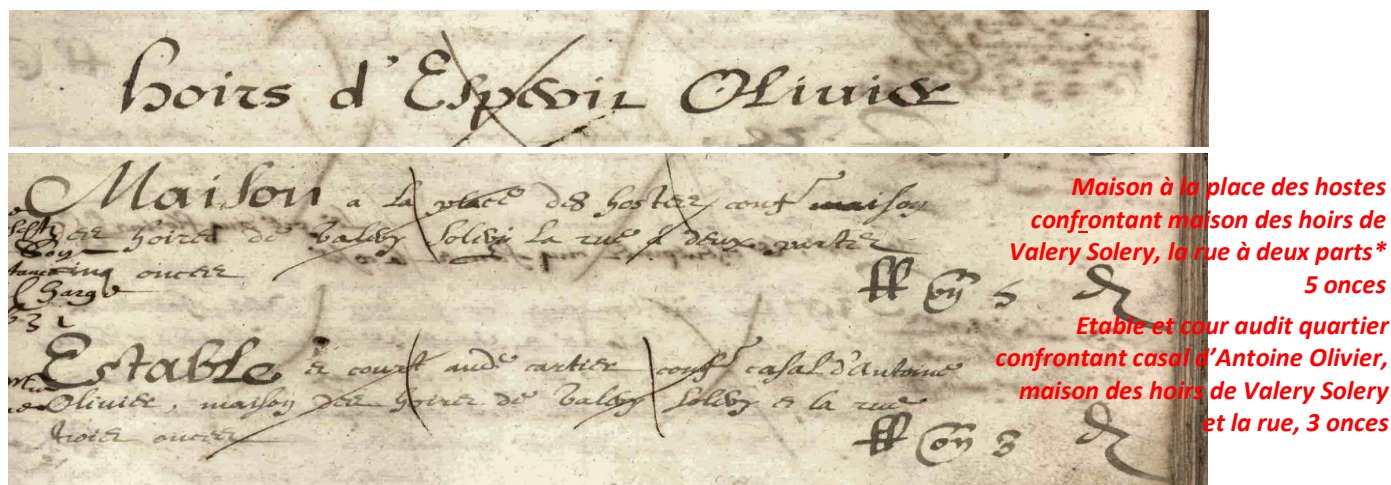
Il est tout à fait possible qu'Etienne a pu faire construire ou modifier une maison en 1580.

Toutefois, avant de conclure définitivement, il nous est apparu nécessaire de passer en revue le cadastre de 1602 qui a supplanté celui de 1578. Sa date, bien que postérieure de 22 ans à la date de la pierre gravée, reste dans les limites d'une génération et peut donc apporter de nouveaux indices.

Si aucune nouvelle information ne permet de confirmer que l'auteur de la pierre est Etienne OLIVIER fils de Claude, on y apprend tout de même, qu'un certain Esprit OLIVIER a laissé à ses héritiers plusieurs biens dont une maison située ... place des Hôtes. Il n'en fallait pas plus pour aiguïser notre curiosité.

Esprit OLIVIER n'apparaît pas dans le cadastre de 1578. Il faut donc considérer qu'il n'était pas chef de famille et à ce titre recensé sous son nom. D'autre part, en 1602, ses biens sont recensés au titre de ses héritiers, il est donc décédé entre 1611 (il est consul cette année-là) et 1649<sup>7</sup>.

Il a donc potentiellement eu le temps matériel de construire son habitation en 1580.



\* Maison à deux parts : maison située au coin de deux rues

En conclusion, cette pierre n'a pas nécessairement été posée sur un moulin.

La gravure d'une branche d'olivier sous la date et à côté des initiales est plutôt une façon élégante de signer la construction, le propriétaire étant un ... OLIVIER.

On notera que quelques années plus tard (1587), le Capitaine Anthoine OLIVIER, qui vient d'être anobli par Henri III, utilisera la branche d'olivier dans son blason<sup>8</sup>

Mais était-ce Etienne fils de Claude, livré par le cadastre de 1578 ou Esprit, apparu sur celui 1602, propriétaire d'une maison place des hôtes, au coin d'une rue ?

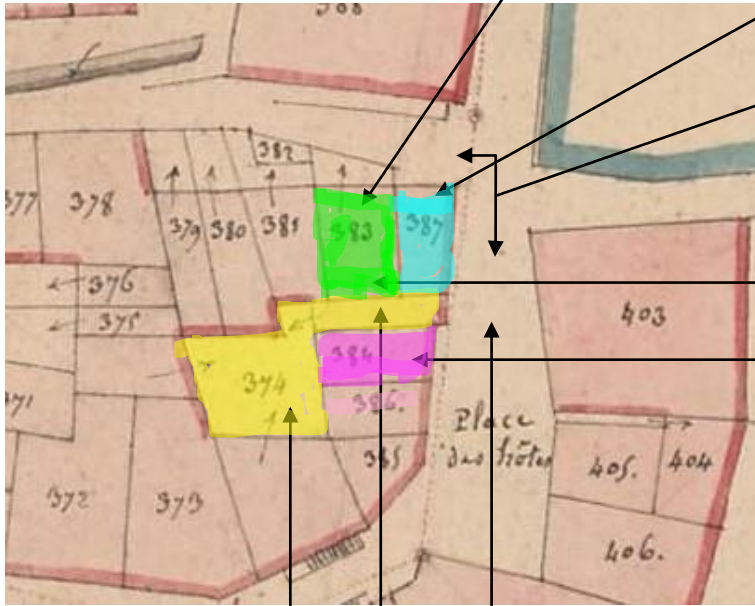
Un autre indice pourrait faire pencher la balance.

Si l'on observe le cadastre napoléonien de 1836, et que l'on applique au quartier de la place des Hôtes les éléments de localisation de la maison d'Esprit OLIVIER mentionnés sur le cadastre de 1602, on obtient :

<sup>7</sup> Le cadastre suivant celui de 1602 a été réalisé en 1649. Esprit OLIVIER n'y figure pas

<sup>8</sup> Au champ d'azur, une lance d'or à demi couchée et sur icelle une colombe d'argent portant un rameau d'olivier en son bec

**Maison** à la place des hostes  
confrontant **maison des hoirs de Valéry Solery**  
la rue à deux parts



**Etable** et  
**cour** audit quartier  
confrontant **casal d'Antoine Olivier,**  
**maison des hoirs de Valéry Solery**  
et la rue

La maison sur la parcelle 387 est celle qui porte, aujourd'hui, la pierre gravée côté place des Hôtes et pourrait donc correspondre à la maison d'Esprit OLIVIER. Peut-on situer Esprit OLIVIER au sein de la communauté d'Ansouis. Continuons à explorer les pistes ouvertes. L'analyse des différents cadastres anciens : 1578, 1602, 1649 et 1686, permet de connaître de proche en proche, grâce aux en-têtes et notes en marge, les différents teneurs d'un bien.

Appliquée à la maison à la pierre gravée, la méthode permet de retrouver une séquence ininterrompue d'héritiers successifs d'Esprit OLIVIER sur 3 générations. D'abord Pierre et Honoré frères, puis Marc Antoine et enfin François. A partir de 1714, année incluse dans la période du cadastre de 1686, la maison passe à Jean Michel JAUBERT. Si maintenant on crible les différentes généalogies connues avec l'arbre partiel que l'on vient de construire, on identifie le couple Esprit OLIVIER<sup>9</sup> marié à Lucrèce SOLLIER<sup>10</sup>.

Si nous remontons ensuite la généalogie d'Esprit OLIVIER, on trouve pour ses père et mère Pierre OLIVIER<sup>11</sup> et Françoise SOLLIER et pour ses grands-parents paternels, Barthélémy OLIVIER et Magdeleine BOSSE ... qui sont également les grands-parents d'Anthoine OLIVIER, lieutenant, capitaine de ville connu et reconnu à Ansouis.

Ainsi Esprit OLIVIER et Anthoine OLIVIER sont cousins germains.

Quant à Jean Michel JAUBERT, il n'est pas très loin de la famille OLIVIER puisqu'il est l'époux de Catherine OLIVIER, petite cousine de Marc Antoine et arrière-petite-fille d'Imbert, frère d'une part de Pierre, père d'Esprit et d'autre part de Jacques père du Capitaine Anthoine.

**Au final, rien ne se perd, tout se retrouve.**

<sup>9</sup> Esprit OLIVIER est consul d'Ansouis en 1590, 1598 et 1611. Archives Départementales de Vaucluse – E Dépôt Ansouis BB4 – Délibérations de la communauté d'Ansouis

<sup>10</sup> Ce couple (marié vers 1582) est cité dans le livre d'Alain SERVEL édité en 2009 chez L'Harmattan : « Histoire de la notabilité en pays d'Apt au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle » (page 340)

<sup>11</sup> Esprit n'apparaît pas dans le cadastre de 1578 car il n'y est effectivement pas recensé comme chef de famille. C'est son père Pierre qui y est entré sous l'entête *Hoirs de Me Pierre OLIVIER (vue 218)*.